

Jurisprudence / 2. Procédure pénale

Nr. 14 Tribunal fédéral, I^{re} Cour de droit public, Arrêt du 11 septembre 2019 dans la cause A. contre Premier Président du Tribunal d'arrondissement de Lausanne et B. – [1C_616/2018](#),

[Art. 14 PIDCP](#) ; [art. 6 CEDH](#) ; [art. 30 Cst.](#) ; [art. 69 CPP](#) : consultation d'un jugement pénal définitif.

Les décisions des tribunaux – comprenant la composition du tribunal, l'exposé des faits, les considérants en droit et le dispositif – doivent en général être accessibles au public. La jurisprudence entend par décisions judiciaires les arrêts à caractère final, soit le résultat de la procédure...

Ce document est disponible pour les abonnés ou les clients payants par document.

S'abonner →

Acheter →

 Login